



# **PROJET PEDAGOGIQUE**

**DU**

**Relais Accueil Proximité**

**Année 2018**

## 1. Le Relais Accueil Proximité :

Le RAP, association loi 1901, a été créé en 1999. Elle s'investit sur un territoire de 10 communes, réparties sur 2 cantons. Son siège social est situé au Petit Auverné,

### 1.1 Les orientations et valeurs du RAP

Le Relais a pour priorité de s'investir **autour et avec « LA FAMILLE »**.

Le RAP est synonyme de développement social local, **de proximité**, d'inter générations, de rencontres des habitants.

L'association s'appuie sur un réseau de bénévoles, sur les ressources humaines locales.

Elle va là où d'autres structures ne vont pas : Elle propose une proximité, des activités itinérantes, des actions pour tous les âges et donc pour toute la famille. Elle est complémentaire à d'autres.

L'association souhaite être en phase avec les nouvelles réalités sociales et économiques.

Elle offre une dimension collective par des activités multiples.

La création de lien social, le partage des savoirs faire, les valeurs professionnelles et universelles sont au centre de son projet.

L'association tient au principe de laïcité, à l'humanisme, la promotion de la personne.

En ayant ces préoccupations et axes de travail, le RAP est donc une structure qui s'adresse, depuis sa création, à **tout public** (enfants, adultes, familles, personnes âgées, personnes isolées ou fragilisées...).

***C'est dans cette dimension globale que le RAP est novateur sur le territoire de la communauté de communes du castelbriantais. Il prend en compte l'individu dans sa sphère de vie (son couple, son statut de parent, son milieu professionnel, ses loisirs, son voisinage...). C'est un des éléments qui permet un réel respect de la personne et une démarche éducative très porteuse.***

### 1.2 Sa finalité et ses objectifs :

#### ✓ **Sa finalité :**

Pouvoir entendre et proposer une réponse adaptée aux personnes, vivant en milieu rural, qui peuvent souffrir de leur situation précaire (souffrances morales, économiques, physiques, sociales...) et à qui, le RAP, veut offrir une ouverture aux autres et à leur territoire dans le but de développer leur autonomie, leurs liens et leurs engagements.

#### ✓ **Le RAP tend vers cette grande finalité en ayant des objectifs opérationnels dans les actions menées :**

- Etre à l'écoute des besoins et des difficultés des habitants du territoire.
- Entretien et développer le sens de la solidarité et des relations
- Proposer des temps d'échanges, de rencontres et de détente variés qui peuvent répondre aux sensibilités d'un maximum de personnes
- **Permettre, à travers le « faire » de « dire » ses souffrances**
- Développer les talents de chacun
- Favoriser une proximité de terrain avec la population
- Conseiller et informer sur différents thèmes de la vie quotidienne, être relais d'informations et d'orientations vers les différents organismes

- Rester en veille permanente et entretenir un réseau de partenaires pour être à l'écoute des changements qui pourraient intervenir sur le secteur et être en mesure de réajuster nos actions après évaluation.

## **2- Les objectifs pédagogiques du RAP dans le cadre de son ALSH:**

### **1-Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide :**

- Proposer des temps ponctuels avec un seul et unique groupe avec des différences d'âges (inciter les grands à aider les plus petits).

Moyens :- au moins un grand jeu/semaine en groupe mixte du point de vu âge.

- Proposer des jeux coopératifs (fiches techniques à disposition).
- Poser des repères sur les modes de propositions et de prises de décisions collectives en laissant une possibilité de choix aux enfants

Moyens :- détermination des règles de vie par les enfants à chaque début de centre

- quand cela est possible, proposer aux enfants de choisir parmi plusieurs activités

### **2-Favoriser la participation des enfants dans la vie quotidienne et développer leur autonomie :**

- instaurer des relations de confiance,

Moyens : mettre en place des règles de vie, les animateurs déjeunent avec les enfants, mise en place d'un mini-camp pour les 7-9 ans et 10-12 ans.

- informer sur la nature et le déroulement des activités.

Moyens : un temps chaque matin pour annoncer les activités/propositions du jour.

- les investir dans les temps de préparation et de rangement des activités et des temps de vie quotidienne

Moyens :- Proposer aux enfants de participer à la mise en place et au nettoyage pour les temps de repas à tour de rôle, proposer une matinée de rencontre avant le mini-séjour pour les impliquer dans la préparation de la vie quotidienne.

- leur proposer un temps de partage bilan collectif sur les activités vécues ensemble (temps de bilan) pendant le goûter

### **3-Faire découvrir un environnement habituel ou inhabituel :**

- proposer des activités liées au milieu naturel, social et local

Moyens : intervenants extérieurs spécialisés, concert, cinéma, mini-séjour en camping...

- Découvrir de nouvelles techniques de travaux manuels

Moyens : intervenants extérieurs spécialisés (couture, électricité..), utilisation de la salle informatique.

- Aller à la découverte des habitants

- Etre attentif à proposer un échange intergénérationnel

### **4-Respecter les rythmes de vie des enfants en vacances :**

- reconnaître leurs besoins de repos, de farniente, et d'activités non organisées.

Moyens : temps calme de 13H30 à 14H30 pour les plus grands et temps de sieste pour les plus petits.

- Pouvoir proposer des temps collectifs ponctués par des possibilités de temps individuels

Moyens : salle de repos et coin « petits jeux/lecture » mis à disposition des enfants.

### **5-Faciliter l'implication des familles :**

- Echanger à chaque début et fin des temps d'activités :

Moyens : une animateur est disponible entre 8H30 et 9H30 et 17H/18H00 pour l'accueil des familles- collation proposée pendant l'accueil du soir aux parents.

- Favoriser l'expression des parents par des questionnaires, par des temps conviviaux et festifs.  
Moyens : un goûter festif organisé en fin d'été avec les parents,
- Etre en contact, tout au long de l'année, avec les parents pour leur communiquer nos projets  
Moyens : Mise en place d'une commission Enfance, au sein du RAP, avec sollicitation des parents.

### **6- Développer et valoriser les talents, le potentiel physique et/ou créatif des enfants**

- Développer les talents et la créativité, des enfants, notamment au niveau manuel, en leurs proposant des activités diversifiées.
- Permettre aux enfants de transmettre leurs talents aux autres.
- Proposer des activités physiques diversifiées et régulières.

Moyens : prévoir au moins un/une animatrice ayant des compétences sportives. Choix d'activités sportives pour le mini-séjour.

## **3- Les modalités de fonctionnement pour l'ALSH**

### **3.1-Les enfants concernés**

Le RAP accueillera au maximum 40 enfants, âgés de 3 ans minimum et scolarisés (dans leur quatrième année) à 12 ans (dont 15 enfants maximum de 3 à 5 ans+ 8 enfants l'été).

Les enfants accueillis résident dans l'une des communes de la communauté de communes du Castelbriantais. Il n'est bien sûr pas impossible d'accueillir des enfants des communes limitrophes ou des enfants étant en vacances dans la famille...

### **3.2- Le local**

Depuis les vacances de Toussaint 2013:

Le RAP accueille les enfants dans un local adapté, mis à disposition par la Communauté de communes de Chateaubriant-Derval, à St Julien de Vouvantes.

Le local se compose d'une salle d'environ 100 m<sup>2</sup> donnant sur une terrasse close, accessible aux enfants. Une petite pièce moquettee attenante permet de pouvoir organiser des temps de repos pour les plus petits. Ce local possède une tisanière équipée d'un réfrigérateur, permettant de pour pouvoir stoker les goûters, la boisson et les pique-niques des enfants.

**C'est un local qui bénéficie d'un accord pour l'accueil de 16 enfants âgés de moins de 6 ans.**

Depuis 2015-2016 : Avec l'accord de la PMI, l'accueil de loisirs pourra utiliser le local municipal de l'accueil périscolaire (une pièce d'environ 40 m<sup>2</sup> avec des sanitaires adaptés), pendant le mois de juillet, si nécessaire. Ceci peut permettre, éventuellement, de pouvoir accueillir jusqu'à 24 enfants de moins de 6 ans.

Les locaux se situent en centre bourg.

### **3.3-Les horaires**

Le centre de loisirs est ouvert à partir de 9h00 et jusqu'à 17h30. Un accueil pré-centre est proposé de 8H30 à 9H00 (participation financière d' 1€/enfant). Un accueil post-centre est proposé de 17H30 à 18H30 (participation financière d' 1€/enfant).

Un temps de l'accueil est prévu entre 9h00 et 9h30 et les départs de 17h00 à 17h30. L'équipe encadrante est présente sur le temps du midi qui se déroule de 12h à 13h30.

Le RAP accueille les enfants les mardis et jeudis de chaque petites vacances et en juillet (les mardis, mercredis et jeudis). Il propose aux enfants la possibilité de venir à la journée ou à la demi-journée. Le RAP n'oblige pas les familles à s'inscrire sur un minimum ou un maximum de journées.

### **Les dates d'ouverture sur l'année 2018**

FEVRIER 2018	Les 27 février et 1 <sup>er</sup> mars Les 6 et 8 mars
PRINTEMPS 2018	Les 26 et 27 avril Le 3 avril
JUILLET 2018	Les 10,11, 12 et 13 juillet Les 16 ; 17,18,19,20 juillet Les 23,24,25,26,et 27 juillet.
TOUSSAINT 2018	Les 23, 25, 30 octobre 2018

### **3.4- L'encadrement :**

L'équipe encadrante est recrutée par le président du RAP et par la directrice de l'accueil de loisirs, qui s'assurera des compétences des candidats. Le RAP constituera une équipe avec les profils suivants :

- Une personne en charge de la direction du centre de loisirs, diplômée BAFD ou équivalent, permanente du RAP, pour les petites vacances (soutien à la direction et à l'équipe d'animation recrutée pour l'été). Une personne embauchée de manière saisonnière assurera la direction du centre de loisirs pour l'été 2018.
- Deux ou trois animateurs ou diplômés BAFA saisonniers.
- Le reste de l'équipe est complété par 1 à 3 stagiaire BAFA selon les besoins et les possibilités.
- L'équipe d'animation est constituée par binôme auprès des deux tranches d'âge

C'est ensuite un travail d'équipe qui sera élaboré pour répondre aux objectifs du projet éducatif et construire des animations adaptées aux enfants accueillis et à leurs attentes et besoins.

### **3.5-la sécurité**

Le RAP est vigilant quant à la sécurité des enfants accueillis.

#### **Les déplacements**

Il essaie de limiter les déplacements à pieds en groupe complet. Il privilégie donc les petits déplacements et surtout en petit groupe. Le RAP respecte les consignes routières et indications en vigueur (passages cloutés, trottoirs...)

#### **La pharmacie :**

L'équipe aura toujours une trousse à pharmacie sur le lieu d'animation dans lequel il pourra trouver le matériel indispensable en cas d'incident physique, matériel qui est notifié dans la réglementation. L'équipe d'animation sera vigilante à répertorier tous les actes réalisés sur un registre (date, nom de l'enfant, nom de l'animateur, et soins apportés). Le RAP a une fiche sanitaire par enfant de manière à avoir les indications indispensables et à respecter.

La fiche de renseignements est un document supplémentaire qui permet également de pouvoir avoir des informations utiles en cas d'urgence.

### La sécurité morale :

Le RAP est attentif à recruter des animateurs sensibles à l'écoute des enfants, à leur respect et leur sécurité. Pour cela, le RAP aura un taux d'encadrement qui permet cette écoute et sensibilité. Avoir deux animateurs par tranche d'âge en binôme permettra d'avoir un double regard mais aussi le choix pour l'enfant d'aller vers l'un ou l'autre des interlocuteurs.

## **3.6- Les modalités de participation des enfants**

L'équipe encadrante souhaite que chaque enfant s'exprime. Pour cela, elle sera vigilante à prendre le temps d'écouter et d'aider l'enfant à exprimer son regard, ses impressions sur ce qu'il vit.

L'équipe sera sensible au respect des consignes de vie en collectif : chacun doit respecter l'autre. Tous les enfants seront mobilisés pour la préparation et le rangement de la salle aussi bien sur les temps d'activités que sur les temps de vie quotidienne.

Chaque enfant aura reçu le règlement intérieur lors de son inscription et aura pu en prendre connaissance avec ses parents. Une boîte à idées permettra à chaque enfant de s'exprimer s'il ne souhaite pas le faire devant les autres.

## **3.7-L'information et la relation à la famille**

### L'information :

Le Rap communique sur les animations enfants grâce aux différentes écoles de son secteur qui lui permettent de distribuer des plaquettes à chaque famille et à chaque vacance scolaire. La Communauté de Communes de Chateaubriant Derval réalise une plaquette de communication regroupant tous les ALSH de son secteur. Le RAP est donc intégré à ce moyen de communication.

De plus, tout au long de l'année, le RAP est ouvert du lundi au vendredi à tous et met alors, à la disposition de chacun, le programme des animations vacances. Les salariées n'hésitent pas à mobiliser de vive voix les familles et peuvent également entendre les souhaits et envies des parents et des enfants.

De plus, le RAP utilise la communication par mails vers les familles adhérentes de l'association, et expose son programme d'ALSH sur son site Internet. Les journaux permettent également de faire passer l'information.

### Les relations avec les familles :

Le RAP tend à proposer un accueil clair, communicatif et sécurisant lors de chaque début de journée d'animation.

Pour cela, l'accueil se réalise par une des salariées permanentes de l'association. Cette dernière est connue par les familles (c'est elle qui a accueilli les familles lors des inscriptions) et peut par la même occasion sensibiliser à d'autres versants de l'association. Elle est donc présente pour rassurer l'enfant lors des débuts de journées, prendre les éventuelles consignes. Elle est très vigilante à observer, essayer de comprendre et d'écouter au mieux les besoins qui se font ressentir.

Elle peut, grâce à cela, lancer des réflexions au sein de l'association sur d'éventuelles initiatives que souhaiteraient prendre certains parents... Elle peut également orienter certaines familles vers des activités proposées le reste de l'année par le RAP.

Ce temps d'accueil est donc banalisé et est un élément important de ces temps d'animation.

Les autres animateurs de l'équipe sont bien évidemment également en lien avec les parents et peuvent, eux aussi, mettre en avant des remarques, impressions entendues, de manière à adapter nos animations aux enfants du mieux possible.

Le RAP souhaite mobiliser les parents dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Les parents sont régulièrement sollicités pour apporter les matériaux de récupération nécessaires aux activités. Il est proposé aux parents de participer à des goûters de fin de centre (avec spectacle ou dégustation de

spécialités culinaires réalisées par les enfants) et de poursuivre certaines activités initiées à l'accueil de loisirs, comme le jardinage qui peut être poursuivie ensuite en famille....De plus, les parents sont sollicités pour être force de proposition au sein d'une commission Enfance du RAP.

### **3.8-L'évaluation**

L'ensemble de l'équipe d'animation s'applique à faire un bref bilan à chaque fin de journée. Ensemble, les animateurs voient s'il est utile de réorganiser certaines activités prévues, de les adapter davantage aux besoins sentis.

A chaque fin de vacances, un bilan précis et écrit est réalisé et permet de revoir ce qui est à maintenir ou à modifier pour les vacances futures.

Un temps d'échanges est également proposé aux enfants, au moins à chaque fin de vacances, pour permettre d'exprimer sur les activités vécues et ainsi permettre de mieux adapter les animations.

A l'issue des animations de juillet, un pot est offert aux familles au cours duquel le RAP va essayer de répertorier les envies et souhaits des familles. Le RAP est, pour cela, attentif à rendre cet événement convivial pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer et essaie de trouver un système d'expression simple : par exemple, chaque parent peut prendre un « post-it » pour y inscrire ses impressions et aller coller ce papier sur un tableau prévu à cet effet.

## **4- Les activités envisagées pour les vacances de toussaint 2017, février, avril et juillet 2018**

L'équipe de salariés a fait le choix de travailler sur le thème suivant : **« Les contes et légendes »**

Avec pour des sous thématiques déclinées sur chaque période de vacances : sorciers et sorcières, monde du minuscule, monde des géants, contes et légendes de la mer, princes et princesses...

Diverses activités vont pouvoir être réalisées notamment autour de ce thème notamment des activités créatives et manuelles.

Ces activités construites sur le thème fédérateur des animations n'empêcheront pas de passer du temps sur des activités plus classiques telles que des jeux de société, activités sportives, des dessins, des échanges et discussions...